

**CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DES ORMES****COMPTE RENDU de la séance ordinaire du 2 avril 2021**

L'an deux mil vingt et un, le deux avril, à 19 heures 30, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni, dans l'enceinte de la salle des fêtes à titre exceptionnel, afin de respecter les mesures barrières impliquées par la crise sanitaire, sous la présidence de Madame Danielle MAILLARD, Maire de la Commune.

PRESENTS :

- Danielle MAILLARD,
- Julie CODRON,
- Laetitia GAUGUIN,
- Coralie CONCHAUDRON,
- Marilyne MORIN,
- Jean-François COURTY,
- Romain BROQUET.

ABSENTS EXCUSES :

- Jean-Philippe CONCHAUDRON, donne pouvoir à Coralie CONCHAUDRON,
- Samuel CHARA, donne pouvoir à Laetitia GAUGUIN,
- Gérard PERROT.

Date de la convocation : 26 mars 2021

Le nombre de conseillers présents étant de 7, et 2 représentés, le quorum est atteint et le conseil municipal peut délibérer valablement conformément à l'article L 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT).

Madame le Maire interroge le Conseil sur un membre du Conseil qui souhaite être secrétaire de séance. Madame Marilyne MORIN se propose, et est désignée secrétaire de séance.

Le Conseil approuve à l'unanimité le compte rendu de la séance du 24 mars 2021

Madame le Maire, liste les points de l'ordre du jour et demande la possibilité d'ajouter un point à l'ordre du jour : - Création de la commission d'appels d'offres

1. Registre des décisions prises par le Maire par délégation,
2. Vote du compte de gestion 2020,
3. Vote du compte administratif 2020,
4. Vote de l'affectation des résultats 2020,
5. Vote du budget primitif 2021,
6. Vote des taux d'imposition,
7. Dépenses à imputer au compte 6232 - fêtes et cérémonies
8. Dépenses à imputer au compte 6257 - réceptions
9. Dépenses à imputer au compte 6574 – subvention de fonctionnement aux associations

1. Registre des décisions prises par le Maire par délégation :

Madame le Maire informe le Conseil sur les décisions qu'elle a prises par délégation du Conseil. Suite à la délibération du 5 juin 2020 n°2020-06-09, elle liste les décisions prises sur des achats réalisés :

Numéro de décision	Date	Objet	Société	Montant TTC
63	26/03/2021	Poignée balançoire aire de jeux	EURL VAUDENAY	120,00 €
64	26/03/2021	Fournitures de bureau	BRUNEAU	181,06 €
Total des décisions émises				301,06 €

- Le Conseil municipal valide à l'unanimité des membres présents et représentés les décisions prises par délégation par Madame le Maire pour un montant total de 301,06€.

2. Vote du compte de gestion 2020 :

Madame le Maire explique que le compte de gestion est établi par le comptable du trésor public Madame le Maire présente le compte de gestion 2020, et énumère le détail des sections :

Items	Section d'investissement	Section de fonctionnement	Total des sections
Recettes			
Prévisions budgétaires totales	213 108,48	384 547,24	597 655,72
Titres de recettes	87 409,17	259 137,43	346 546,60
Réductions de titres			0,00
Recettes nettes	87 409,17	259 137,43	346 546,60
Dépenses			0,00
totales	213 108,48	384 547,24	597 655,72
Mandats émis	97 349,58	212 716,82	310 066,40
Annulations de mandats	3 413,95		3 413,95
Dépenses nettes	93 935,63	212 716,82	306 652,45
Résultat de l'exercice			39 894,15
Excédent		46 420,61	39 894,15
Déficit	-6 526,46		

Madame le Maire explique le détail des résultats de l'année antérieure, pour terminer par les résultats cumulés des deux sections à la clôture de l'exercice 2020, soit :

Items	Résultat à la clôture de l'exercice au 31/12/2019 : Soit au 01/01/2020	Part affectée à l'investissement : exercice 2020	Résultat de l'exercice 2020	Résultat cumulé à la clôture de l'exercice 2020
Investissement	-6 589,38		-6 526,46	-13 115,84
Fonctionnement	214 022,89	65 063,32	46 420,61	195 380,18
Total	207 433,51	65 063,32	39 894,15	182 264,34

- Le compte de gestion 2020 est validé à l'unanimité des membres du Conseil, présents et représentés.

3. Vote du compte administratif 2020 :

Madame Marilyne MORIN présente le compte administratif 2020, soit l'exécution budgétaire suivante :

	Items	DEPENSES	RECETTES	RESULTAT
REALISATIONS DE L'EXERCICE	Section de fonctionnement	212 716,82	259 137,43	46 420,61
	Section d'investissement	93 935,63	87 409,17	-6 526,46
	TOTAL REALISATIONS	306 652,45	346 546,60	39 894,15
	RESULTAT CUMULE DE L'EXERCICE		39 894,15	

- **Le compte administratif 2020 est validé à l'unanimité des membres présents et représentés, Madame le Maire n'ayant pas pris part au vote.**

4. Vote de l'affectation des résultats 2020 :

Madame le Maire propose l'affectation des résultats cumulés comme indiqué lors de la présentation du compte de gestion, soit pour rappeler les résultats cumulés au 31/12/2020 sont :

Items	Résultat à la clôture de l'exercice au 31/12/2019 : Soit au 01/01/2020	Part affectée à l'investissement : exercice 2020	Résultat de l'exercice 2020	Résultat cumulé à la clôture de l'exercice 2020
Investissement	-6 589,38		-6 526,46	-13 115,84
Fonctionnement	214 022,89	65 063,32	46 420,61	195 380,18
Total	207 433,51	65 063,32	39 894,15	182 264,34

- ❖ Soit une affectation sur les comptes suivants du résultat cumulé 2020 de 182 264,34 € :

Compte	Libellé	somme	Observations
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	51 115,84	Reste à réaliser 2020 : 38 000 € + déficit investissement report 2019-2020 : 13 115,84 €
Au 001	Déficit d'Investissement reporté	-13 115,84	
Au 002	Excédent de fonctionnement reporté	144 264,34	Excédent de fonction cumulé 2020 : 195 380,18 € - 51 115,84 € (reste à réaliser 2020 : 38 000 € + déficit investissement report 2019-2020 : 13 115,84 €)
	Total affecté	182 264,34	

- ❖ Soit un virement du fonctionnement vers l'investissement :
 - Au 023 (Dépenses de fonctionnement) un retrait de la somme 146 598,93 €,
 - Au 021 (Recettes d'Investissement) pour la somme de 146 598,93 €.
- **L'affectation des résultats de l'année 2020 est approuvée à l'unanimité des membres du Conseil présents et représentés.**

5. Vote du budget primitif 2021 :

- ❖ Madame le Maire détaille les différentes recettes prévisionnelles de l'année 2021 sur la section de fonctionnement par chapitre soit :

Recettes prévisionnelles sur la section de fonctionnement	Budget Prévisionnel 2021
Chapitre 70 - Produits de gestion courante	3 370,00
Chapitre 73 - Impôts et taxes	132 200,00
Chapitre 74 - Dotations, subventions, participations	109 437,93
Chapitre 75 - Autres produits de gestion courante	11 860,00
Chapitre 013 - Atténuation de charges	0,00
Chapitre 76 - Produits financiers	0,00
002 - Excédent de fonctionnement reporté	144 264,34
Total des recettes prévisionnelles de fonctionnement 2020	401 132,27

- ❖ Madame le Maire énonce les différentes dépenses prévisionnelles de l'année 2021 sur la section de fonctionnement par chapitre soit :

Dépenses prévisionnelles sur la section de fonctionnement	Budget Prévisionnel 2021
Chapitre 011 - Charges à caractère général	135 024,49
Chapitre 012 - Charges du Personnel	15 150,00
Chapitre 65 - Autres charges de gestion courante	64 002,00
Chapitre 66 - Charges financières	2 704,85
Chapitre 67 - Charges exceptionnelles	0,00
Chapitre 014 - Atténuation des produits	30 152,00
Chapitre 022 - Dépenses imprévues	7 500,00
Chapitre 023 - Virement à la section d'investissement	146 598,93
Total des dépenses de fonctionnement	401 132,27

- ❖ Madame le Maire détaille les différentes recettes prévisionnelles de l'année 2021 sur la section d'investissement par chapitre :

Recettes prévisionnelles section d'investissements	Budget prévisionnel 2021
13 - Subventions d'investissement	15 440,00
16 - Emprunts et dettes assimilées	100 000,00
10 - Dotations, fonds divers, réserves	58 748,84
021 - Virement de la section de fonctionnement	146 598,93
Total des recettes d'investissements prévisionnelles	320 787,77
Régularisation frais d'études sur compte dédié d'investissement	1 344,00
Total des recettes d'investissements globales	322 131,77

- ❖ Madame le Maire énonce les dépenses prévisionnelles de la section d'investissements par article :

20 - Immobilisations incorporelles	34 952,00
21 - Immobilisations corporelles	244 970,00
Total dépenses d'équipement	279 922,00
16 - Emprunts et dettes assimilées	27 749,93
001 - Résultat cumulé d'investissement reporté	13 115,84
Total des dépenses financières	40 865,77
Total des dépenses d'investissements prévisionnelles	320 787,77
Régularisation frais d'études sur compte dédié d'investissement	1 344,00
Total des dépenses d'investissement prévisionnelles	322 131,77

- **Le budget primitif 2021 est validé à l'unanimité des membres présents et représentés**

6. Vote des taux d'imposition :

Mme le Maire énonce les taux d'imposition des taxes directes locales, soit la taxe foncière bâti 35.65 %, et la taxe foncière sur le non bâti 75.69 %, les taux demeurent inchangés comparés 2020, aucune hausse votée.

- **Les taux d'imposition 2021 sont validés à l'unanimité par les membres du Conseil.**

7. Dépenses à imputer au compte 6232 – Fêtes et cérémonie :

Madame le Maire présente les différentes dépenses à imputer au compte 6232 « Fêtes et Cérémonie » :

- ✓ Réceptions communales, commémorations nationales : cérémonie des vœux, repas et colis des aînés, vin d'honneur pour cérémonies commémoratives et les fêtes nationales, inauguration et autres manifestation,
- ✓ Les gerbes de fleurs, couronnes, bouquets, et présents offerts à l'occasion de divers évènements et notamment lors des mariages, décès, naissances, récompenses sportives, culturelles, ou lors des réceptions officielles,
- ✓ Fournitures de livres, cartes cadeaux ou jouets, offerts à l'occasion de divers évènements et notamment de Noël,
- ✓ Les feux d'artifice, concerts, manifestations culturelles, locations de matériel (podiums, chapiteaux, etc...),
- ✓ Le règlement des factures de sociétés et troupes de spectacles et autres frais liés à leurs prestations ou contrats,
- ✓ Les frais d'annonces et de publicité ainsi que les parutions liées aux manifestations.

- **Le Conseil municipal, après délibération à l'unanimité des membres présents et représentés valide les dépenses à affecter au compte 6232 « Fêtes et Cérémonies ».**

8. Dépenses à imputer au compte 6257 — Réceptions :

Il est demandé aux collectivités de préciser par délibération les principales caractéristiques des dépenses à imputer au compte 6257 – réceptions. Par conséquent, il est proposé d'imputer les dépenses suivantes : l'ensemble des biens, services, objets et denrées divers ayant trait aux réceptions officielles, réunions publiques, organisées par la municipalité.

- **Le Conseil municipal, après délibération à l'unanimité des membres présents et représentés valide les dépenses à imputer au compte 6257 -**

9. Dépenses à imputer au compte 6574 — Subvention de fonctionnement aux associations :

Mme le Maire expose les demandes de subventions reçues.

Les membres du Conseil après discussion listent l'octroi des subventions suivantes aux écoles et établissements, sociétés d'intérêts publiques suivantes :

MFR (1 Enfant scolarisé des Ormes : 50 €,
CFA (1 Enfant scolarisé des Ormes : 50 €

RASED : 50 €

RESTOS DU CŒUR : 50 €

- **Les subventions sont validées à l'unanimité des membres présents et représentés**

10. Création de la commission d'appels d'offres :

Mme le Maire informe que la parution dans l'Yonne Républicaine de l'annonce d'appel d'offre pour les travaux de l'école se fera le 8 avril (variante sur les travaux sur le plancher) ; les plis seront à déposer pour le 30/04/2021 sur la plateforme Territoires Numériques (marches.ternum-bfc.fr) (e-bourgogne), et exceptionnellement dossier de candidature à déposer à la mairie pour nos artisans locaux ne disposant pas d'accès numérique, ouverture des plis le 6/05/2021.

Mme le Maire demande qui souhaiterait participer à la commission d'appels d'offres.

Les candidatures à la commission sont :

Danielle MAILLARD

Jean-François COURTY

Laetitia GAUGUIN

Marilyne MORIN

Mr VINCENDON et Mr MONTANDON, architectes en charge du dossier, se joindront aux membres de la commission

- **Les candidatures sont validées à l'unanimité par les membres du Conseil.**

Questions diverses :

- ❖ Les membres du Conseil souhaitent que la pêche soit ouverte en respectant les conditions sanitaires, sachant qu'aux alentours la pêche est déjà ouverte, afin de permettre une recette supplémentaire (rappel 2019 : 749 €).
- ❖ Mme le Maire expose une demande reçue de la part de Mr Romain RIBIERRE, sur la possibilité d'empierrer le chemin longeant ses poulaillers pour faciliter la circulation des camions nécessaires aux travaux de création des silos de stockage.
Les membres du Conseil autorisent Mr Romain RIBIERRE à réaliser des travaux d'empierrage du chemin sous condition qu'il en assume l'entretien par la suite, et qu'aucun frais ne soit demandé à la commune ultérieurement s'agissant d'une demande personnelle non fondée sur un intérêt public. Un écrit devra être co-signé pour valider les engagements des parties, autorisation de faire les travaux pour la Mairie, et engagement d'entretenir au quotidien sur une durée illimitée en lien avec l'utilisation du dit chemin pour Mr Romain RIBIERRE.
- ❖ Mme le Maire fait un point sur la vaccination des habitants de la commune, et informe les membres du Conseil que les personnes de plus de 70 ans ou ayant des pathologies et souhaitant se faire vacciner l'ont été (première injection faite, seconde faite ou programmée)
Pour les personnes rencontrant des difficultés d'accès aux rendez-vous, Mme le Maire effectue les démarches directement auprès des centres de vaccination. Ne pas hésiter à s'adresser à la mairie en cas de difficultés.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21H15.

Aux ORMES, le 2 avril 2021

Madame le Maire,

Danielle MAILLARD